

Questions orales

Le nombre d'étudiants embauchés sera, je l'espère, égal voire supérieur à l'année dernière. Les chiffres que nous recevons de certains de nos bureaux sont assez encourageants, mais il est difficile de se faire une bonne idée de la situation à l'heure actuelle, car la plupart des étudiants sont encore à l'école. Nous ne connaissons pas les chiffres exacts avant juin ou le début de juillet.

M. McGrath: Madame le Président, mes chiffres sont basés sur le taux. Ainsi, le taux de chômage chez les jeunes s'est établi, l'année dernière, à 17.1 p. 100, mais, au mois d'avril de cette année, il était de 21.5 p. 100, ce qui représente 624,000 jeunes chômeurs. On ne tient pas compte dans ces chiffres des étudiants qui entreront sur le marché du travail ce mois-ci; je la ma question.

LA CONFÉRENCE ORGANISÉE PAR LE CONSEIL DE LA JEUNESSE
DE TERRE-NEUVE

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, je voudrais que le ministre me dise si le gouvernement songe à aider utilement le Conseil de la jeunesse de Terre-Neuve qui entend organiser les 26, 27 et 28 août une conférence nationale pour étudier le problème du chômage chez les jeunes. Le Conseil, qui se propose d'inviter vingt délégués pour représenter chaque province et chaque territoire, s'attend à dépenser \$150,000.

Terre-Neuve, le ministre le sait, est une province où le chômage est fort élevé et où l'économie est en piteux état. Le ministre a déjà fait savoir qu'il entendait allouer \$40,000 aux organisateurs de cette conférence. Est-il prêt à faire davantage et à communiquer avec ses homologues provinciaux, de façon que cette conférence soit l'occasion d'un dialogue réel et utile sur ce que nous entendons faire relativement au phénomène du chômage chez les jeunes alors que nous entrons dans l'ère de la technologie de pointe?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Pour rétablir les faits, madame le Président, je tiens à dire que j'ai moi-même engagé le Conseil consultatif de Terre-Neuve à tenir une conférence comme celle-là. Je me suis entretenu avec ses représentants lors d'une visite que j'ai effectuée à Terre-Neuve il y a deux mois et j'ai eu avec eux une discussion fort intéressante au sujet du rapport que le Conseil a rendu public. Ils songeaient à l'époque à organiser une conférence à un niveau strictement provincial. A l'instar du député, j'ai pensé qu'en raison de l'importance du problème, nous devions chercher à nous faire une idée d'ensemble de la façon dont les jeunes de toutes les régions du Canada le perçoivent et l'abordent, ainsi que des solutions qu'ils préconisent.

Nous avons donc engagé des pourparlers avec les représentants du Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve pour voir s'ils étaient prêts à organiser avec nous une conférence nationale sur l'emploi des jeunes. Ayant obtenu leur assentiment, nous travaillons maintenant en étroite collaboration avec eux et nous les aidons financièrement. Nous serions prêts à leur recommander cette initiative, mais comme le député sait maintenant que c'est là notre idée, il comprendra que nous l'appuyons sans réserve.

● (1420)

M. McGrath: L'idée, de qui qu'elle vienne, est excellente et arrive bien à propos. Je me réjouis que le ministre l'approuve.

L'OUVERTURE DE CENTRES D'EMPLOI POUR LES JEUNES

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Le ministre a mentionné que l'on ne disposait pas encore des statistiques sur le chômage des étudiants. Il le sait, la situation est tellement grave qu'elle exige un effort bipartite des secteurs public et privé et de tous les paliers de gouvernement. Or, j'ai ici une note de service que le gestionnaire régional de la Division des affaires publiques de son ministère a adressée à son collègue de Charlottetown au sujet de l'ouverture des Centres d'emploi du Canada pour les étudiants. La note de service donne la liste des personnes à inviter en précisant qu'il ne faut pas convier de députés conservateurs même si le CEC se trouve dans leur circonscription. Si c'est là le genre d'attitude qu'adopte le ministre à l'égard de ce très grave problème qui nous préoccupe tous beaucoup, on ne peut que l'en blâmer. Est-ce là sa politique?

Le gouvernement a-t-il pour principe d'empêcher que les députés conservateurs puissent encourager les jeunes dans leurs efforts pour trouver des emplois grâce aux centres d'emploi pour étudiants, ou autrement? Si telle est sa politique, il mérite la réprobation générale.

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Avant que le député ne prenne une autre tangente, madame le Président, je me permettrai de lui rappeler que c'est notre gouvernement qui a lancé l'année dernière un important débat national sur la question de l'emploi des jeunes. En fait, j'ai présenté aux gouvernements provinciaux, pour la plupart d'allégeance conservatrice, un exposé de principes autour duquel nous tâchons présentement d'articuler notre stratégie pour l'emploi des jeunes que le ministre des Finances a annoncée dans son budget. Nous poursuivons ces consultations avec les gouvernements provinciaux pour voir si nous pouvons trouver, comme il l'a dit, un appui suffisamment solide pour nous attaquer à ce qui constitue incontestablement une grande priorité nationale, soit d'aider les jeunes à retrouver du travail.

Quant à cette note de service, mon cabinet n'a rien à y voir. En fait, si le représentant se donnait la peine de parler peut-être davantage aux députés de son parti, il verrait que bon nombre de ses collègues ont effectivement assisté à l'ouverture de CEC pour les jeunes.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LE SORT DES PERSONNES ÂGÉES VIVANT SEULES

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. Le premier ministre sait bien que le Conseil national du bien-être social vient de publier les chiffres sur le seuil de la pauvreté révisé de 1983, d'après les définitions de Statistique Canada. D'après ces chiffres, les personnes âgées pauvres, les personnes âgées célibataires qui sont pauvres, sont nettement en-deçà du seuil de la pauvreté si elles reçoivent seulement la pension de vieillesse et le supplément de revenu garanti. En fait, d'après ces chiffres, il leur manquerait plus de \$2,000 pour atteindre le seuil de la pauvreté.